

## **Compte-rendu de la Commission de suivi du marché de la banane Odeadom, 8 janvier 2008**

Les opérateurs commerciaux, les représentants professionnels et les autorités nationales se sont réunis le 8 janvier 2008 pour échanger sur le marché international de la banane. L'Observatoire des marchés du Cirad a présenté en premier lieu son analyse du marché pour les semaines écoulées et a fait un premier bilan pour l'année 2007.

Le marché bananier européen a terminé l'année calmement sur des niveaux de prix stables. Si la grande distribution joue le jeu, la majorité des opérateurs attendent un raffermissement des prix import dans les premières semaines de janvier grâce à un approvisionnement limité quelque soit la zone de production et à une demande plus active sur la banane sur tout le 1<sup>er</sup> trimestre. La banane de Martinique devrait retrouver progressivement le chemin du marché européen à partir de la fin février avec des quantités plus importantes que la moyenne courant mars. Les zones de production dollar mais aussi Caraïbes devraient proposer des quantités limitées sur le 1<sup>er</sup> trimestre. L'Equateur aurait seul les moyens de brouiller les cartes. L'offre pour les autres fruits et légumes ne semble pas poser de réel problème de concurrence. Reste tout de même une incertitude sur le rythme de destockage pour la pomme.

Le monitoring du marché bananier européen a, une nouvelle fois, permis de confirmer l'augmentation des volumes importés dans l'UE à 27. Sur les neuf premiers mois de l'année, les volumes importés (origines extra-communautaires) ont augmentés de 6 % (+ 200 000 t) par rapport à la même période de 2006. Les origines dollar sont en quasi-totalité responsables de cet accroissement alors même que les ACP régressent, du fait de la baisse de l'approvisionnement africain. Sur la même période aux Etats-Unis, les importations progressent de 5 % (+ 150 000 t).

L'actualité communautaire a été marquée, toute fin décembre, par le paraphe de la part de tous les pays ACP fournisseurs de banane des Accords de partenariats économiques (APE) au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les bananes de ces origines rentrent désormais sur le sol de l'UE à droit de douane nul et sans plus aucune contrainte contingentaire. Les panels Equateur et Etats-Unis continuent leur cour à l'OMC. L'UE n'a pas encore décidé si elle ferait appel de la décision rendu fin 2007 dans la cas du panel Equateur. Les opérateurs ont rappelé que les autorités françaises poursuivent leurs efforts pour défendre le droit de douane de 176 euros la tonne.

La prochaine réunion de la Commission de suivi est prévue le 12 février 2008 au siège de l'Odeadom.

---